



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inria

Maîtrise d'ouvrage

Centre Inria de l'Université Lorraine
615 Rue du jardin botanique
54 600 VILLERS les NANCY

AMO

ATFE Ingénierie
153 rue André BISIAUX
54 320 MAXEVILLE

Marché

Référence N°2026 – 0743

Marché d'exploitation des
installations génie climatique du
Centre Inria de l'Université
Lorraine VILLERS les NANCY

AE
ACTE D'ENGAGEMENT



1	OBJET DU MARCHÉ ET PROCÉDURE DE LA CONSULTATION	3
1.1	OBJET DU MARCHÉ.....	3
1.2	IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR.....	3
2	ENGAGEMENT DU CANDIDAT	5
2.1	CONTRACTANT UNIQUE :	5
2.2	GROUPEMENT :.....	6
2.3	PRIX ET ELEMENTS CONTRACTUELS	7
2.3.1	P1 ENERGIE : Prestations forfaitaires de fourniture de chaleur.....	7
2.3.2	P1 ENERGIE : Prestations forfaitaires de fourniture de chaleur.....	8
2.3.3	P2 ENTRETIEN, CONDUITE ET MAINTENANCE	8
2.3.4	P3 GARANTIE TOTALE.....	9
2.3.5	PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES.....	9
2.4	CONDITIONS DE REGLEMENT	10

1 OBJET DU MARCHÉ ET PROCÉDURE DE LA CONSULTATION

1.1 Objet du marché

Le présent appel d'offres a pour objet de confier l'exploitation des installations de génie climatique du Centre INRIA de l'Université de Lorraine à VILLERS les NANCY.

- | | |
|---|-------------------------------|
| • Démarrage du marché d'exploitation | 1 ^{er} novembre 2026 |
| • Durée du marché | 5 ans |
| • Fin du marché d'exploitation | 31 octobre 2031 |
| • Reconduction du marché d'exploitation | sans objet |

1.2 Identification du Pouvoir Adjudicateur

Inria
Domaine de Voluceau – Rocquencourt
BP 105
78 150 LE CHENAY Cedex

Représenté par son Président Directeur Général, Monsieur **Bruno SPORTISSE**

Et pour le présent marché, représenté par Madame **Isabelle CHRISMENT**, en sa qualité de Directrice du Centre Inria de l'Université de Lorraine, sis 615 rue du Jardin Botanique – Bâtiment ADA LOVELACE
54600 Villers-lès-Nancy Cedex.

Nom et qualité du signataire du marché : son Président Directeur Général, Monsieur **Bruno SPORTISSE**

Et pour le présent marché, représenté par Madame **Isabelle CHRISMENT**, en sa qualité de Directrice du Centre Inria de l'Université de Lorraine, sis 615 rue du Jardin Botanique – Bâtiment ADA LOVELACE
54600 Villers-lès-Nancy Cedex.

Procédure : Appel d'Offres ouvert Européen en application des articles R. 2124-1, R. 2124-2, R. 2152-1, R. 2152-2, R. 2152-6, R. 2152-7, R. 2152-11, R. 2152-12, R. 2152-13, R. 2161-3, R. 2161-4 et R. 2161-5 du code de la commande publique.

Ordonnateur chargé d'émettre les titres de paiement : Madame Isabelle CHRISMENT ou son représentant

Personnes habilitées à donner des renseignements : Madame Isabelle CHRISMENT ou son représentant

Référence du comptable assignataire des paiements pour le Centre INRIA Université de Lorraine :

Monsieur l'agent comptable du Centre Inria de l'Université de Lorraine :

Le présent acte d'engagement comporte les annexes suivantes :

Annexe n° 1 : Demande d'acceptation d'un sous-traitant.
 Déclaration sur l'honneur du sous-traitant.

Annexe n°2 : Décomposition du prix

2 ENGAGEMENT DU CANDIDAT

2.1 Contractant unique :

Je soussigné : _____

Agissant au nom et pour le compte de : _____

Au capital de : _____

Adresse du siège social : _____

Numéro d'identification S.I.R.E.T. : _____

Numéro Code APE : _____

L'entreprise est-elle une PME OUI NON

Numéro d'inscription au registre du commerce : _____

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.) et des documents qui y sont mentionnés ;

- et après avoir fourni les certificats, attestations et déclarations prévus dans le RDC

M'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de consultation.

(Page à remplir uniquement par les groupements solidaires)

2.2 Groupement :

(Bien inscrire en A le mandataire du groupement solidaire)

A. Co-traitant mandataire

Je soussigné, _____

M _____

Agissant au nom et pour le compte de la Société : _____
(Intitulé complet et forme juridique)

Ayant son siège social à :

(Adresse complète)

Numéro de téléphone : _____

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. :

- Numéro d'identité d'établissement (SIRET) : _____

- Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés :

B. Deuxième co-traitant

Je soussigné, _____

M _____

Agissant au nom et pour le compte de la Société : _____
(Intitulé complet et forme juridique)

Ayant son siège social à :

(Adresse complète)

Numéro de téléphone : _____

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. :

- Numéro d'identité d'établissement (SIRET) : _____

- Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés :

- Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.) et des documents qui y sont mentionnés ;

- et après avoir fourni les certificats, attestations et déclarations prévus dans le RDC

nous engageons sans réserve, en tant qu'entrepreneurs groupés, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixées par le règlement de consultation.

2.3 Prix et éléments contractuels

2.3.1 P1 ENERGIE : Prestations forfaitaires de fourniture de chaleur

- **Marché Température MT (Energie gaz)**

Prix global et forfaitaire du combustible réputé nécessaire pour assurer le chauffage du bâtiment C pendant la période contractuelle de chauffage de 243 jours (du 15 septembre au 15 mai) correspondant à **2 800 DJU** (Station météo **NANCY**)

P1/1 Gaz :

Total NB _____ MWh PCS

Total redevances P1 MT _____ € HT

Eau chaude sanitaire – P1/2

Prix global du mètre cube d'eau chaude sanitaire, avec n égal à l'enregistrement des quantités d'eau consommées

qECS kWhPCS/ m3

Redevance: € HT/m3

Base consommations 300 m3

P1/2 € HT / an

Les redevances en €HT/m3 comprennent la part abonnement et toutes les taxes

2.3.2 P1 ENERGIE : Prestations forfaitaires de fourniture de chaleur

- **Marché CPI (Energie réseau de chaleur)**

Prix global et forfaitaire du combustible réputé nécessaire pour assurer le chauffage des bâtiments concernés pendant la période contractuelle de chauffage de 243 jours (du 15 septembre au 15 mai) correspondant à **2 800 DJU** (Station météo **NANCY**)

Total NB _____ **KWh Utiles**

FRAIS DE GESTION sur R1+R2 en % _____ **%**

2.3.3 P2 ENTRETIEN, CONDUITE ET MAINTENANCE

Montants forfaitaires annuels

Prestation de maintenance, conduite et entretien des installations concernées :

P2/1 Tranche A	€ HT
P2/2 Tranche B.....	€ HT
P2/3 Tranche C.....	€ HT
TOTAL GENERAL P2:.....	€ HT

Nota : les nombres d'heures prévisionnelles P2 annoncées ci-après s'entendent hors prestations sous traitées (contrôles, analyses par organisme extérieur ...) et correspondent donc aux prestations assurées par le personnel du TITULAIRE

Nombre d'heures prévisionnelles

P 2/1	_____	h/an
P 2/2	_____	h/an
P 2/3	_____	h/an
Total Heures P2	_____	h/an

Prix unitaire de la main d'œuvre affectée au P2 : **€**
HT / heure

Le montant annuel des redevances en valeur base marché (à détailler dans l'annexe 2 à l'acte d'engagement)

2.3.4 P3 GARANTIE TOTALE

Montants forfaitaires annuels

P3/1 Tranche A	€ HT
P3/2 Tranche B.....	€ HT
P3/3 Tranche C.....	€ HT
TOTAL GENERAL P3:.....	€ HT

Le montant annuel des redevances en valeur base marché (à détailler dans l'annexe 2 à l'acte d'engagement)

Paramètres de gestion transparente du poste P3

Coefficient d'entreprise sur factures fournisseurs :

Matériel dont le montant unitaire < 1000 € HT :	1.08
Matériel dont le montant unitaire > 1000 € HT :	1.05

Coefficient d'entreprise sur prestations sous traitées : **1.05**

Prix unitaire de la main d'œuvre affectée aux travaux P3: € HT / heure

2.3.5 PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES

Des prestations supplémentaires PSE qui sont devenues nécessaires et ne figurent pas dans le marché initial pourront être attribuées au même titulaire dans les conditions prévues à l'article R2194-2 du code de la commande publique et sans que le montant de la modification ne dépasse pas 50 % du montant initial.

Ces prestations supplémentaires pourront être affermies à la notification du marché au titulaire.

Montants forfaitaires annuels

PSE01 Démantèlement de 13 ensembles PAC, consoles et armoires de climatisation inutilisées au R22 ou autre fluide de substitution.....	€ HT
PSE02 Remplacement de l'armoire de climatisation B 139 par armoire Schneider en stock.....	€ HT
PSE03 Installations de ventilateurs moteurs EC sur les centrales de traitement d'air principales des tranches A et B.....	€ HT
PSE04 Installation d'un bipasse sur circuit Dry Cooler en toiture terrasse de la tranche C.....	€ HT

2.4 Conditions de Règlement

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché, par mandat administratif, en faisant porter le montant au crédit du compte correspondant précisé ci-après.

Les redevances seront réglées conformément au CCAP sur le compte du TITULAIRE :

Intitulé : _____ Code banque : _____
Lieu : _____ Code guichet : _____
Numéro : _____ Clé : _____
(Joindre un R.I.B.)

Le délai global de paiement, incluant l'intervention de l'ordonnateur et celle du comptable est fixé à 30 jours.

Le délai global de paiement, incluant l'intervention de l'ordonnateur et celle du comptable est fixé à 30 jours.

Avance :

Je renonce ☐ Je ne renonce pas ☐

Signature du TITULAIRE

- Entreprise unique :
Tampon et signature de l'entreprise

- Groupement solidaire :

Tampon et signature du mandataire s'il a reçu et produit dans la première enveloppe intérieure une habilitation par la totalité des entreprises.

- Groupement solidaire : *tampons et signatures de toutes les entreprises à défaut d'habilitation*

ANNEXE 1 :**DEMANDE D'ACCEPTATION D'UN SOUS-TRAITANT ET
CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS TRAITANCE****MARCHE**

Titulaire

Objet

**MARCHE D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE GENIE CLIMATIQUE DU CENTRE
INRIA UNIVERSITE DE LORRAINE « PRESTATIONS SOUS TRAITEES DU CENTRE INRIA
UNIVERSITE DE LORRAINE »**

Nature :

Montant T.V.A. comprise..... €

SOUS TRAITANT

Nom, raison ou dénomination sociale :

Entreprise individuelle ou forme juridique de la société :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

Numéro Code APE :

L'entreprise est-elle une PME ☐ OUI.....☐ NON

N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés :

Adresse :

.....

Compte à créditer :

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS TRAITANCE

Modalité de calcul et de versement des sommes dues :

.....

Date d'établissement des prix :

Modalité de variation des prix :

Stipulations relatives aux détails, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU SOUS TRAITANT

Le sous-traitant déclare sur l'honneur :

a) Condamnation définitive :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des

impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;

- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ;

b) Lutte contre le travail illégal :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1 , L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;

- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;

c) Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés : pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

d) Liquidation judiciaire : ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

e) Redressement judiciaire : ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord cadre ;

f) Situation fiscale et sociale : avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

g) que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.

ACCEPTATION DU SOUS TRAITANT

A le

Le sous-traitant

A le

Le candidat ou le titulaire

Le représentant du Pouvoir Adjudicateur, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agréé ses conditions de paiement.

A le

Le représentant du pouvoir adjudicateur :